

---

## Résumé de la lettre du représentant André Dumont, en mission dans la Somme et l'Oise, qui témoigne de l'avancement de l'esprit public dans ces départements, lors de la séance du 22 pluviôse an II (10 février 1794)

---

### Citer ce document / Cite this document :

Résumé de la lettre du représentant André Dumont, en mission dans la Somme et l'Oise, qui témoigne de l'avancement de l'esprit public dans ces départements, lors de la séance du 22 pluviôse an II (10 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 520;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1962\\_num\\_84\\_1\\_35115\\_t1\\_0520\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_35115_t1_0520_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 15/05/2023

rassemblements séditionnels. Ces exemples de sévérité influent sur les autres et tout rentre dans l'ordre.

Le peuple est presque partout à la hauteur. La liberté, l'égalité et la Montagne, voilà désormais les seules divinités à qui il offrira son encens.

Les Sociétés populaires, les autorités constituées, tout s'épure; ces patriotes de nouvelle étoffe qui voulaient tout envahir, sont écartés et les vétérans de (la) Révolution reprennent les postes dont l'intrigue s'étoit rendue maîtresse. S. et F. ».

DUQUESNOY.

## 18

Le représentant du peuple dans le département de la Somme et de l'Oise, André Dumont, instruit la Convention que par-tout on attend avec impatience la loi du *maximum*, et qu'il la regarde lui-même comme absolument nécessaire pour ramener l'abondance: il dit que l'argenterie qui se ramasse dans les districts l'obligera à faire faire un convoi, et que tous les prêtres rendus à la Raison, lui envoient leur nouvelle profession de foi (1).

## 19

La société populaire d'Armes-Commune transmet à la Convention un ruban tricolore de l'invention du citoyen Vrouillet (2), l'un de ses membres et portant ces paroles dictées par la reconnaissance: *Législateurs, restez à votre poste. Armes-Commune reconnoissante*: elle désireroit qu'elle servît de décoration au président de la Convention. Elle envoie de plus 300 liv. qu'un citoyen offre chaque mois pour les frais et pendant la durée de la guerre (3).

Mention honorable, insertion au bulletin (4).  
Renvoi au comité d'instruction publique.

[*Armes-Commune*, 7 pluv. II] (5)

« Liberté, Egalité, Vive la République,

Législateurs,

C'est sur la Montagne Sainte, que brille le signal de notre félicité et de la liberté du monde. La Société populaire d'Armes-Commune pénétrée de cette vérité sacrée, persuadée qu'il importe de la transmettre à la postérité par le secours des arts, a interrogé un de ceux qui fleurissent ici. Il nous a répondu par l'organe de Vrouillet, membre de notre Société. Ce républicain a mis au jour une idée neuve que nous avons saisie avec transport. Il a proposé de faire fabriquer une ceinture tricolore d'un goût nouveau et portant ces paroles dictées par la recon-

(1) P.V., XXXI, 156. B<sup>in</sup>, 23 pluv. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>). Mention dans *J. Paris*, n° 410; *J. Sablier*, n° 1131. Omise dans Aulard.

(2) Et non Trouillet.

(3) P.V., XXXI, 156 et 371. Mention dans *C. Eg.*, n° 542.

(4) B<sup>in</sup>, 22 pluv. et 23 pluv. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(5) F<sup>17A</sup> 1009<sup>C</sup>, pl. 1, p. 2234.

naissance nationale (1): *Législateurs, restez à votre poste; Armes-Commune reconnoissante.*

Législateurs, nous vous présentons cette ceinture comme l'expression vivante de notre reconnaissance. Veuillez en décorer votre président... Il est temps sans doute que vous adoptiez un costume qui parle aux yeux et qui annonce la majesté de la grande nation que vous représentez. »

Fr. Jule BENOIT (*secrét.*), CARDON,  
FOURRAL (*secrét.*), DÉMOPHILE BONNAUD (*secrét.*).

P.S. La Société populaire fait passer à la Convention nationale la somme de 300 l. qu'un citoyen offre chaque mois pour les frais et pendant la durée de la guerre. Elle provient du premier paiement. A la ceinture est joint un ruban pour le tour du chapeau du président avec cette inscription: « Que le calme renaisse ».

## 20

La commune et la société populaire de Beaune font part à la Convention nationale qu'elles ont déposé, pour les défenseurs de la Patrie, 18 douzaines de chemises, 41 paires de souliers, 72 paires de bas, 8 chapeaux et autres effets, et qu'elles offrent 34 marcs 3 onces d'argenterie, et 311 livres de cuivre, restans des hochets de la superstition, à laquelle les citoyens de cette commune ont renoncé, pour ne vivre désormais que sous le règne de la Raison: elles réclament des secours pour les pertes qu'ont éprouvées leurs contrées depuis quatre années, et l'établissement d'un hospice à Beaune.

Mention honorable des dons, et renvoyé pour le surplus de la pétition au comité des secours publics (2).

## 21

Le citoyen Garnier, de Belley, département de l'Ain, fait abandon du montant de la liquidation de sa charge de notaire, au profit du 1<sup>er</sup> bataillon de républicains qui débarquera en Angleterre.

Mention honorable (3).

## 22

L'agent national du district de Bergues, département du Nord, annonce à la Convention que les biens des émigrés et les domaines nationaux se vendent le triple de l'estimation, et que depuis plusieurs mois il est sorti de ce district, pour les fonderies et monnoies nationales 8,160 marcs 2 gros d'argent, 2,233 marcs 3 gros d'argent doré, 24 marcs 6 gros d'or, 160 marcs de cuivre doré, indépendamment d'un envoi de 300 marcs d'argent et de quelques

(1) Le C. d'Instruction publique a examiné cette lettre le 1<sup>er</sup> germinal et envoyé la ceinture aux Archives.

(2) P.V., XXXI, 156. B<sup>in</sup>, 23 pluv. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(3) P.V., XXXI, 157. B<sup>in</sup>, 23 pluv. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).